Surveillez votre consommation d'eau avec Aquaperso

Parce qu'une fuite n'est pas toujours visible et que vous ne vérifiez pas forcément au jour le jour votre compteur d'eau, le Syndicat Mixte de Garrigues Campagne a choisi, dans le cadre du nouveau contrat conclu avec Veolia Eau – Ruas fin 2009 de déployer un réseau fixe de télé-relevé des compteurs d'eau sur l'ensemble des communes adhérentes au Syndicat*.

Votre distributeur d'eau vous propose désormais gratuitement **Aquaperso**, un nouveau service pour vous accompagner au quotidien et vous permettre de mieux contrôler votre consommation d'eau.

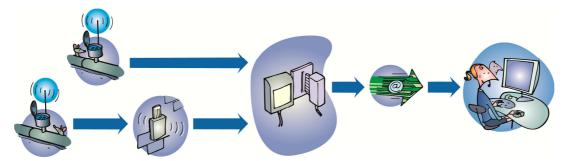
Votre nouveau compteur, issu des technologies les plus récentes, est désormais équipé d'un module radio.

Aquaperso vous permettra, grâce à internet, de suivre en permanence votre consommation et de créer vous-même des alertes suivant des seuils que vous définirez.

Aquaperso c'est:

- La personnalisation du suivi de votre consommation
- La tranquillité au quotidien grâce aux alertes e-mails ou sms
- L'historique de votre consommation sur votre espace Internet dédié

Pour en bénéficier, vous devrez au préalable créer votre Espace Client en vous connectant au portail: www.service-client.veoliaeau.fr



Comment créer votre espace Client?

Rendez-vous à la rubrique « Créer votre Espace Client »

- Saisissez votre adresse e-mail et créez votre mot de passe;
- Enregistrez votre référence indiquée sur votre dernière facture d'eau.

Activez votre compte

- Cliquez sur le lien indiqué dans le mail de confirmation que vous recevrez dans votre boite mail.

Vos données personnelles sont protégées : votre espace Client est sécurisé et personnel grâce à votre adresse e-mail et votre mot de passe.

Comment accéder à vos consommations?

Après avoir activé *les services de télé-relevés*, et accepté les conditions générales de vente, rendez-vous à la rubrique « Votre consommation ».

Vous y visualiserez:

- L'historique de vos m3 facturés;
- L'historique de vos m3 consommés chaque jour ou chaque mois;
- L'historique des relevés journaliers de votre compteur.

Vous pourrez y créer :

- Vos alertes personnalisées que vous pouvez recevoir par e-mail ou sms, suivant des seuils de consommation que vous définissez.

Exemple : « Je souhaite recevoir une alerte si ma consommation journalière dépasse 300 litres par jour », ou: « Je souhaite recevoir une alerte si ma consommation mensuelle dépasse 50 % par rapport au mois précédent ».

Le Service Clientèle de Veolia Eau est à votre entière disposition au et répondre toutes vos questions.



pour vous conseiller



